

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 6 février 2015 portant modification des circonscriptions
des brigades territoriales de Bourgoin-Jallieu et Saint-Jean-de-Bournay (Isère)**

NOR : INTJ1503193A

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense;
Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15 et R. 15-22 à R. 15-26;
Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête :

Article 1^{er}

Les circonscriptions des brigades territoriales de Bourgoin-Jallieu et Saint-Jean-de-Bournay (Isère) sont modifiées à compter du 1^{er} mars 2015 dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales de Bourgoin-Jallieu et Saint-Jean-de-Bournay exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1^o) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 février 2015.

Pour le ministre et par délégation :
*Le général, sous-directeur
de l'organisation et des effectifs,*
J. VIRE

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Bourgoin-Jallieu	Badinières Bourgoin-Jallieu Châteauvilain Domarin Les Éparres Maubec Meyrié Nivolas-Vermelle Ruy Saint-Chef Saint-Marcel-Bel-Accueil Saint-Savin Salagnon Sérézin-de-la-Tour Succieu	Eclose-Badinières Bourgoin-Jallieu Châteauvilain Domarin Les Éparres Maubec Meyrié Nivolas-Vermelle Ruy Saint-Chef Saint-Marcel-Bel-Accueil Saint-Savin Salagnon Sérézin-de-la-Tour Succieu
Saint-Jean-de-Bournay	Artas Beauvoir-de-Marc Charantonay Châtonnay Crachier Culin Eclose Lieudieu Meyrieu-les-Étangs Meyssiès Royas Saint-Agnin-sur-Bion Sainte-Anne-sur-Gervonde Saint-Jean-de-Bournay Savas-Mépin Tramolé Villeneuve-de-Marc	Artas Beauvoir-de-Marc Charantonay Châtonnay Crachier Culin Lieudieu Meyrieu-les-Étangs Meyssiès Royas Saint-Agnin-sur-Bion Sainte-Anne-sur-Gervonde Saint-Jean-de-Bournay Savas-Mépin Tramolé Villeneuve-de-Marc